

AR PREFECTURE

006-210600110-20200921-03-DE
Reçu le 23/09/2020



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03 – BUDGET COMMERCIAL – EXERCICE 2020 – DECISION
MODIFICATIVE N° 1 : INSCRIPTIONS DE CREDITS

Séance Publique Ordinaire du 21 SEPTEMBRE 2020
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN.

PROCURATIONS : M. André RIOLI à Mme Marie-José LASRY.

ABSENTE : Mme Sophie REID.

QUORUM : 14

PRESENTS : 25

VOTANTS : 26

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 15 septembre 2020



MAIRIE DE BEAULIEU SUR MER

06310-20200921-03-DE
20/09/2020

VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

**III - BUDGET COMMERCIAL - EXERCICE 2020 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 :
INSCRIPTIONS DE CREDITS**

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-11,

VU le budget primitif de l'exercice 2020 adopté,

Attendu qu'il convient d'ajuster le budget commercial au plus près des résultats des opérations budgétaires,

Attendu qu'il convient de rembourser à la Société LENOTRE le dépôt de garantie versé en 2013 pour un montant de 25 000 €,

Attendu qu'il convient d'inscrire des crédits pour un remboursement d'indemnités dans l'Affaire Bristol,

Attendu qu'il convient d'inscrire des crédits en recettes au compte 238(041) et des dépenses au compte 2317 (041) pour un montant de 20 100 € dans le cadre du versement d'une avance forfaitaire sur le marché de travaux du snack "Le Petit chose".

J'invite votre Assemblée à adopter les modifications budgétaires suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
INSCRIPTIONS DE CREDITS						
CHAPITRE	COMPTE	Libellé Imputation	MOUVEMENT	Service	RECETTES	DEPENSES
16	165	Dépôts et cautionnement recus	REEL	ADMINISTRATION GENERALE		25 000,00
040	28157	Dotations amortissements	ORDRE	ADMINISTRATION GENERALE	0,02	
13	1314	Subvention d'investissement	REEL	ADMINISTRATION GENERALE	24 999,98	
041	2317	Immobilisations en cours	ORDRE	ADMINISTRATION GENERALE		20 100,00
041	238	Avance forfaitaire	ORDRE	ADMINISTRATION GENERALE	20 100,00	
TOTAL INVESTISSEMENT					45 100,00	45 100,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
INSCRIPTIONS DE CREDITS						
CHAPITRE	COMPTE	Libellé Imputation	MOUVEMENT	Service	RECETTES	DEPENSES
042	6811	Dotations aux amortissements	ORDRE	ADMINISTRATION GENERALE		0,02
77	7711	Produits exceptionnels	REEL	ADMINISTRATION GENERALE	1 310,63	
011	6063	Fournitures entretien et petits équipements	REEL	ADMINISTRATION GENERALE		1 310,61
TOTAL FONCTIONNEMENT					1 310,63	1 310,63

- autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des pièces liées à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- adopte les modifications budgétaires énoncées ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces liées à la présente délibération,

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX


